



Voyager avec un récépissé au maroc

Par **zina75**, le **16/08/2011** à **18:35**

Bonjour,

je voudrai savoir si on peut voyager et revenir en france avec seulement un récépissé de trois mois, permettant de travailler?

Un récépissé, attendant titre parent d'enfant français.

j'aimerais savoir, si au bout de trois récépissés consécutifs, la préfecture peut ou ne peut donner un titre de séjour? c'est a dire s'il doute sur le dossier.

merci bien.

Par **mimi493**, le **16/08/2011** à **18:58**

Si c'est un récépissé de 1er demande de carte de séjour et que vous n'avez aucun visa en cours de validité vous permettant d'entrer en France, non vous ne pouvez pas

[citation]j'aimerais savoir, si au bout de trois récépissés consécutifs, la préfecture peut ou ne peut donner un titre de séjour? c'est a dire s'il doute sur le dossier. [/citation] évidemment, ils peuvent refuser

Par **zina75**, le **16/08/2011** à **19:04**

merci mimi.